



## COMITE TECHNIQUE SPIP DU 31 JANVIER 2017

### L'intersyndicale insertion probation ne siègera pas !

Dans un contexte où la défiance envers la parole publique produit les pires excès, les mots et les engagements ont plus que jamais un sens. **Après une mobilisation historique de la filière insertion probation, il est plus que temps de montrer que la parole et la signature du Président de la république et du garde des sceaux ont de la valeur.**

Les 22 et 26 juillet 2016, les organisations professionnelles, le Ministre de la Justice et le Président de la République se sont engagés. Ils se sont engagés, après des mois de lutte sociale, pour une plus grande reconnaissance des personnels pénitentiaires d'insertion et de probation et de leurs missions de réinsertion et de prévention de la récidive.

Depuis, les personnels ont repris le plein exercice de leurs fonctions. Depuis, les organisations professionnelles se sont remises à travailler sur des sujets de fond, du moins ont-elles tenté de le faire. Réunions convoquées tardivement ou annulées en dernière minute alors que les délégations se sont déjà déplacées, pour la plupart de province ; absence de documents de travail remis en amont : votre administration s'échine en effet à piétiner les règles minimales du dialogue social. Quel mépris envers les personnels !

**Depuis, le Gouvernement, le Ministère de la Justice, la direction de l'administration pénitentiaire, déroulent sans ciller et au pas de charge les chantiers, les « priorités », mais dans aucun de ces chantiers ne figure le respect des engagements pris à travers le relevé de conclusions signé le 22 juillet 2016, cosigné par le chef de l'Etat le 26 juillet.**

Quels qu'ils soient, nos interlocuteurs se sont d'abord retranchés derrière une lecture littérale et une interprétation du relevé de conclusions qui leur est propre, répétant à l'envie que nous étions dans les temps. Puis tour à tour, ils se sont renvoyés la responsabilité d'un retard qu'il devenait de plus en plus incongru de nier : DAP, Ministère de la Justice, Ministère de la Fonction Publique, Matignon nous ont offert un jeu de bonneteau à grande échelle. **Cela suffit !**

**Respectez vos engagements !** Comprenez qu'il est impossible pour les personnels d'assumer leurs charges de travail et leurs missions essentielles au bon fonctionnement de la justice si à l'absence de considération et de respect s'ajoute le sentiment d'être trahis !

**Depuis quelques jours, les actions locales se multiplient pour faire connaître le mécontentement des personnels. De la colère à la mobilisation, il n'y a qu'un pas. Il nous est aujourd'hui impossible de faire comme si rien ne s'était passé il y a 6 mois. L'intersyndicale insertion probation ne siègera pas !**

- **Nous exigeons l'ouverture sans délai du chantier statutaire pour l'ensemble de la filière insertion et probation.**
- **Nous exigeons des garanties sur l'effectivité de la double revalorisation indemnitaire, CPIP et DPIP, au 1<sup>er</sup> avril 2017.**
- **Nous exigeons le respect des engagements sur les droits à retraite des ASS ayant intégré le corps de CPIP.**

Paris le 31 janvier 2017